

## Déclaration de l'UNESCO

**Irina Bokova**

---

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs,

Nos engagements doivent déboucher sur des résultats durables.

Je tiens à mettre en lumière ici quelques enseignements que l'UNESCO a tirés de son expérience dans les pays.

Premièrement, il est indispensable de mettre au point des plans nationaux d'éducation solides, fondés sur des données factuelles, pour pouvoir se doter des orientations stratégiques et des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT).

L'UNESCO possède une grande expérience en la matière. Depuis 2000, nous avons aidé un grand nombre de pays, notamment l'Afghanistan, le Viet Nam et la République démocratique du Congo (RDC), à élaborer des plans pour leur secteur de l'éducation.

L'expertise réunie au sein du siège de l'UNESCO, de ses bureaux régionaux et de l'Institut international de planification de l'éducation offre un ensemble unique de compétences techniques à l'appui de l'élaboration de plans pour le secteur de l'éducation conformes aux critères du Partenariat mondial pour l'éducation.

Mais il ne suffit pas de mettre au point des plans, il faut également renforcer les capacités pour favoriser la pérennisation des actions entreprises et le développement. Ce qui nous amène à un second point : l'expérience nous a appris qu'il est nécessaire d'agir à différents échelons. Nous nous attachons en particulier à renforcer les capacités des fonctionnaires, afin qu'ils aient une

influence au sein des ministères de l'éducation, en orientant les normes et les pratiques en matière de gestion du secteur éducatif.

Nous avons aussi appris, toutefois, que de telles initiatives ne sont couronnées de succès que lorsqu'il existe une volonté politique et une maîtrise nationales, et que les efforts déployés par la communauté internationale cadrent avec les priorités et les stratégies des pays.

Notre troisième enseignement concerne, par conséquent, la nécessité d'installer un véritable dialogue. Ce dialogue permet de veiller à l'harmonisation des actions des partenaires nationaux et des donateurs.

L'expérience souligne la nécessité d'assurer une bonne coordination pour entretenir un tel dialogue, même si cela peut parfois s'avérer difficile et délicat.

Je m'efforce actuellement de revoir le rôle de l'UNESCO dans ce domaine, afin que nous puissions faciliter davantage les échanges entre les autorités nationales et les pourvoyeurs d'aide extérieure.

Nous avons tiré un autre enseignement, qui a trait au cadre temporel. La réforme du secteur de l'éducation nécessite un engagement durable. La contribution de l'UNESCO à la facilitation du dialogue, à l'élaboration des plans et au renforcement des capacités dans ce secteur est une entreprise de longue haleine. Nous nous positionnons en tant que partenaire permanent. Cela est primordial pour nos États membres, et notamment pour les pays qui bénéficient de l'aide du Partenariat mondial pour l'éducation.

Après des décennies d'expansion de la scolarisation, la qualité de l'enseignement constitue désormais le premier des défis à relever. Les enseignants sont au cœur de ce défi. Les compétences que l'UNESCO apporte à l'appui de la formation des enseignants et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement peuvent grandement contribuer au succès du soutien apporté par le Partenariat mondial pour l'éducation dans les pays.

Un autre enseignement concerne l'importance du suivi et de l'évaluation. L'expérience nous a appris que ces activités ne devraient pas être menées ponctuellement, mais d'une manière systématique, afin d'orienter les efforts déployés aux échelons national et international.

Pour évaluer les effets et les progrès enregistrés, il est par ailleurs nécessaire de disposer de données et d'informations fiables. Grâce à nos rapports mondiaux de suivi et par le biais de notre Institut de statistique, l'UNESCO contribue à améliorer les politiques et à accroître leur efficacité.

Le dernier enseignement que nous avons su tirer a trait à la nécessité de nouer des partenariats pour apporter aux pouvoirs publics l'appui dont ils ont besoin pour accompagner leurs efforts de réalisation des objectifs de l'EPT. L'expérience acquise dans le cadre du nouveau Partenariat mondial en faveur de l'éducation des filles et des femmes est très précieuse à cet égard.